



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale des douanes  
et droits indirects**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dijon, le 24 janvier 2025

### **Les douaniers auxerrois saisissent 996 paquets de cigarettes de contrebande**

Un nouveau coup dur porté au trafic de tabac

Lundi 20 janvier, la brigade de surveillance des douanes d'Auxerre est en mission sur l'A77 lorsqu'elle sélectionne une voiture immatriculée en France pour un contrôle à hauteur du péage de Myennes.

Le conducteur, de nationalité roumaine, déclare venir de Paris et se rendre chez lui vers Vichy.

À l'ouverture du coffre, les douaniers découvrent deux cartons remplis de cartouches de cigarettes de marque Marlboro avec un étiquetage en langue anglaise et la mention « duty free », soit un total de 996 paquets de cigarettes. L'individu contrôlé déclare alors spontanément les avoir achetées en région parisienne suite à des commandes de la part de ses connaissances. Il indique également aux douaniers détenir 1 800 € en liquide, cachés dans l'accoudoir central de la banquette arrière du véhicule.

Ces faits constituant un transport irrégulier de produits de tabac manufacturé sans justificatif régulier, les douaniers relèvent à son encontre une infraction d'importation en contrebande. Sur les directives du Parquet de Nevers, une convocation par agent des douanes est remise à l'infracteur, fixant l'audience au 16 septembre 2025.

*Cette belle saisie fait suite à une saisie de 1 115 kg de tabac par la brigade des douanes de Dijon le 15 janvier dernier, illustrant l'action des services de la Direction régionale des douanes de Dijon dans la lutte contre le trafic de tabac, qui est l'une des missions prioritaires de la douane. En 2023, 521 tonnes de tabac ont ainsi été saisies au niveau national, dont 1 894 kg par les services de la direction régionale de Dijon.*